L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 12 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI MATIN 11 JUIN.

Nouvelles parlementaires.

On sait que M. le ministre de l'intérieur a fait demander, en prévision de prochaines élections sénatoriales, aux préfets de lui transmettre des rapports spéciaux et très détaillés sur la situation des esprits dans les départements, et les chances des candidats déjà désignés, etc., etc.

La plupart de ces rapports sont déjà parvenus au ministère de l'intérieur, et ils constatent que la grande majorité de pays demande surtout un gouvernement maintenant l'ordre matériel au dedans et la paix au dehors, afin que les salaires augmentent et que les récoltes se vendent bien. La nation a une confiance absolue dans M. le maréchal de Mac-Mahon, mais, sauf dans les grandes villes, on montre peu de goût pour la République, et on l'accepte momentanément que parce que le maréchal est au pouvoir et une présence rassure ceux qui produisent et travaillent.

Les préfets sont unanimes à déclarer qu'il dépendra du ministère de tracer sa voie à cette masse conservatrice flottante qui ne demande qu'à le suivre, à la seule condition qu'il demeure composé comme il l'est actuellement et qu'il se montre toujours l'énergique défenseur des principes d'ordre. Il dépend de l'honorable M. Buffet de reconstituer ce grand parti conservateur qui peut assurer dans les prochaines élections la victoire aux conservateurs.

Les pourparlers entamés entre les diverses groupes de la majorité du 25 février se sont poursuivis pendant toute la journée d'hier, mais sans beaucoup de succès.

Ce matin, le groupe Lavergne s'est réuni à Versailles, chez son président et a décidé de faire une nouvelle démarche auprès du centre droit, qui est convoqué pour une heure à l'Hôtel du Petit-Vatel.

Le centre droit fera une dernière tentative auprès de l'extrême droite pour l'amener à accepter les propositions qui lui ont été préalablement faites; si les chevau-légers persistent dans leurs refus, il est possible qu'on s'arrête, de part et d'autre, à une combinaison assurant aux droites et aux gauches une représentation en rapport avec leur importance numérique. Dans ce cas, on prendrait dans le groupe Lavergne trois membres ralliés aux gauches, MM. Lavergne, Luro et de Ségur; trois autres incliné vers le centre droit conservateur, MM. Beau, Vandal et Antonin Lefèvre Pontalis. De cette façon, la commission des Trente se trouverait partagée en deux fractions égales, et les députés du groupe Lavergne ne feraient que consolider cet équilibre.

La commission d'enquête sur l'élection de la Nièvre se réunit aujourd'hui, à une heure.

Elle doit discuter, nous assure-t-on, l'élection de M. de Bourgoing et décider quelles seront, parmi les pièces du dossier judiciaire remis par M. Dufaure, celles qui devront être imprimées comme annexe du rapport qui sera déposé sur le bureau de l'Assemblée.

D'ailleurs, on prétend que l'on a avoir avec la commission chargée d'examiner la convention relative à la réforme judiciaire en Egypte. M. le ministre des affaires étrangères lui demandera si elle compte déposer bientôt son rapport.

Dans le cas, plus que probable d'ailleurs, où la réponse serait négative, M. le duc Decazes saisirait immédiatement l'assemblée de la question, en insistant sur ce point qu'il importe de savoir si la Chambre veut ratifier ou non cette convention et qu'on ne peut plus tarder à prendre une décision à ce sujet, puisque toutes les autres puissances qui ont contracté des conventions semblables avec l'Egypte sont en règle pour autoriser la mise à exécution de la réforme.

Autres amendements prévus, dont M. Dufaure a été saisi et qu'il a examinés hier et avant-hier.

Amendement demandant le vote, pour les sénateurs, au chef-lieu de canton, et non au chef-lieu du département.

Nous ne croyons pas qu'il soit admis.

Amendement ayant pour objet de réduire à vingt jours la période des élections sénatoriales.

Nous ne croyons pas que le gouvernement s'opposera à son acceptation.

Durant ces deux journées, une véritable croisade des gauches s'est engagée pour repousser les amendements de M. de Saint-Vallier, de la Manche demandant la gratuité du mandat de député et de sénateur, de M. Aurélien Lefèvre Pontalis demandant, dans les communes pourvues de commissions municipales, le délégué à l'élection sénatoriale sera nommé par les plus hautes imposés.

Les républicains oublient systématiquement, dans les campagnes, les plus imposés payent les plus lourds impôts et que, par conséquent, ils ont droit d'avoir voix au chapitre.

UNE PÉTITION D'INDOUS.

On écrit de Londres :

La Chambre des communes vient de recevoir une pétition signée de 20,000 natifs indous, habitant Bombay, qui réclame pour l'Inde le droit d'envoyer des députés siéger au parlement anglais.

Les pétitionnaires invoquent entre autres motifs l'exemple de la France et du Portugal, dont les possessions dans l'Inde envoient des représentants aux législatures de Versailles et de Lisbonne.

Les intérêts politiques et financiers de l'Inde étant souvent discutés par le Parlement, et le budget de cet empire étant, chaque année, soumis à la Chambre des communes, il est nécessaire, ainsi que le font valoir les pétitionnaires, que la Chambre renferme, en nombre notable, des hommes compétents, au courant des affaires de l'Inde. Or, dans le système actuel, ces hommes n'arrivent à la Chambre que par hasard, grâce au choix fait, pour tout autre raison, par quelque bailliage électoral. Tels sont : M. Fawcett, élu du quartier de Hackney, à Londres, ou sir George Campbell, qui vient d'être élu par un collége d'Ecosse.

La pétition propose que les représentants de l'Inde, qui pourraient être au plus indigènes, soient élus par les indiens. Ces représentants seraient au nombre de 16, à savoir : 4 par chacune des trois présidences : Bombay, Madras et Calcutta, 3 pour les provinces du Nord-Ouest et deux pour le Pinjaub.

Pour être électeur, il faudrait payer un impôt généraux et locaux, au moins 50 roupies (125 fr. par an).

Il est plus que probable que le Parlement actuel ne prendra pas cette pétition en considération. La question qu'elle soulève est d'une importance extrême et grave et elle ne concerne pas seulement l'Inde, mais toutes les colonies anglaises qui auraient le droit d'être représentées à la Chambre des communes et, par conséquent, à la Chambre des lords.

Or, le jour où le Parlement anglais ne représenterait plus seulement les îles Britanniques, mais toutes ces grandes communautés anglaises établies dans le monde, ce jour-là, l'empire britannique serait changé de caractère et serait devenu une vaste confédération, dans laquelle les intérêts de la mère-patrie ne seraient plus prépondérants et le rôle de l'Angleterre en Europe et dans le monde ne serait profondément altéré.

Le Parlement actuel, il est à peine besoin de le dire, n'a ni le mandat, ni l'audace d'ouvrir la voie à une révolution aussi grave.

LES CHAUSSURES ANCIENNES ET MODERNES.—Nos élégante et nos élégantes se doutent-ils que la forme des chaussures actuelles est la même que celle usitée dans la Haute-Egypte aux siècles les plus reculés?

Des tombes ont été ouvertes dans cette contrée, et les peintures qui les décorent représentent des personnages chaussés de souliers pareils à ceux qui sont à la mode de jour.

Il faut pourtant que la forme de ces chaussures ait été incommode au Orient; car, si l'on en croit les chroniqueurs, on voit que l'habitude d'aller nu-pieds a été longtemps pratiquée à Sparte, à Athènes et dans tout l'Orient.

L'illustre et sage Phocion montait pieds nus à la tribune pour haranguer le peuple. Il est donc permis de croire que les sandales, étant fort gênantes, ne furent adoptées qu'à la longue, et qu'à défaut de tout autre forme les personnages athéniens ne craignaient pas de marcher sans chaussures.

Il y a mieux : à Rome même les sénateurs marchèrent longtemps nu pieds; et le vénérable Caton d'Utique, à l'exemple de l'orateur athénien aborda la tribune les pieds nus.

Dans l'histoire de France, les souliers taillés étaient chose assez rare du temps de Louis-le-Débonnaire, au neuvième siècle, et figurent comme cadeau de certaine valeur dans les présents offerts de souverain à souverain. Ainsi, Salomon III, souverain de Bretagne, chargea des ambassadeurs qu'il envoyait à Rome de présenter en son nom au Pape une statue d'or : un mulet selé et bridé, trente chemises, trente pièces de drap, trente peaux de cerf et trente paires de souliers pour les pages à son service.

Bientôt les caprices de la mode s'emparèrent des chaussures, et les formes les plus bizarres furent adoptées à la cour comme en province.

Les chroniques du moyen âge sont remplies d'invectives contre les souliers dits *à la poulaine*, inventés du temps de Philippe-Auguste, au douzième siècle. Le bout de ces souliers se terminait en forme de bec, en imitation de la proue ou poulaine d'une galère. Leur derrière était armé d'éperons. Leur longueur était démesurée.

Une ordonnance royale de 1365 interdit en France ces sortes de souliers, qui étaient portés néanmoins encore sous François Ier par quelques personnages de la cour. Cette grotesque chaussure fut remplacée sous Charles VI, à la fin du quatorzième siècle, par des souliers arrondis d'une largeur exagérée.

Sous Charles VII apparurent les *Aiguillons*, ce monarque, ne voulant atténuer au trône, en 1422, était si pauvre qu'un bottier ne voulut pas lui faire crédit d'une paire de bottes.

La chaussure, en France, a subi sous chaque règne de notables changements, exigés par l'ensemble du costume et adaptés aux habitudes. A la fin du siècle dernier et au commencement de notre siècle, l'exagération de la chaussure a imité celle des vêtements. Bottes, souliers et escarpins se sont succédé jusqu'à l'époque où l'élégante botine a détrôné bottes et souliers.

La chaussure de nos jours est équivoque, surtout pour les femmes, un objet de coquetterie sans égale. Quelque croyance que l'on puisse avoir dans les récits des savants qui explorent l'Orient, il est permis de douter que la forme des chaussures égyptiennes fût la même que celle qui est élégamment portée à notre époque.

(*Journal des Débats.*)

SPECTACLES, BALS, &c.

THÉATRE DE L'OPERA.

DIMANCHE, 13 JUIN 1875.

Représentation offerte et donnée par le Club Dramatique Louisianais, avec le gracieux et obligeant concours de Mme du Club, Mlle Eva Dulbreuil, et de Mme Dondet,

AU BÉNÉFICE DES

Familles malheureuses de la ville, sous la protection de la société des Dames Louisianaises. (Ses St-Louis.)

1re représentation (par le "Club Dramatique Louisianais") de

DON CÉSAR DE BAZAN.

Drame en cinq actes, (mêlé de chant.) par MM. Dumanoir et Dennery.

Prix d'entrée (Première, Parquet et secondes.) ..... 50 cents
Places Réservées ..... 75 "
Troisièmes (Fauteuils et Banquettes) 25 "

Note.—On peut se réserver des places au Bureau du Contrôleur au Théâtre de l'Opéra, le jour de la représentation (Dimanche, 13 juin), de 10 heures du matin à 4 heures P. M.

Les portes seront ouvertes à 7 heures P. M. On commencera à 7 1/2 heures précises.

L'orchestre sous la direction de M. A. DAVIS. Musique et chant composés par lui. 1 juin-5t

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit :

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis au moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
14 Casse à pompe No. 22.
15 Casse à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
22 Coin Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Colisseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
28 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Casse à pompe No. 12.
34 Casse à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Précinct.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles.
42 Casse à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Tolpéchore.
47 Coin Galennié et Nouvelle Levée.
48 Casse à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St Joseph.
53 Casse à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazins et Girod.
74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
81 Coin Canal et Camp.
82 Casse à pompe No 5 et City Hall.
83 Casse à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
123 Coin Remparts et Canal.
125 Coin Remparts et Poydras.
124 Casse à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Casse à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin.
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
154 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
175 Station de Police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
217 Casse à pompe No 16, rue Dumaine.
221 Coin Trémé et Esplanade.
222 Coin Remparts et Barracks.
224 Marché Trémé et Prison de paroisse.
225 Casse à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Casse à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
245 Steam's Factory, Français et Broad.
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Casse à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Casse à pompe No 8, rue Victoire.
412 Station de police, rue Champs Elysées.
413 Coin Bagatelle et Esplanade.
414 Coin Bons Enfants et St Antoine.
415 Coin Bons Enfants et Champs Elysées.
416 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Lafayette et Wiple, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
414 Coin Poete et Urquhart.
415 Coin Mandeville et Claiborne.
513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
515 Coin Clouet et Remparts.
512 Casse à pompe No 24, Grands Hommes.
513 Coin Dauphine et Indépendance.
514 Rue Pelland, Station des chars.
515 Casernes des Etats-Unis.
516 Coin Raynes et Dauphine.

DIVERS.

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs ariéans et ouvriers en tous genres. Les livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Conseil d'ami(s) gratuit à lire au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président,
EDGAR LARUE.

11juin—1an

Avis.

Aux Propriétaires et aux Locataires.

LE NEW ORLEANS SANITARY EXCAVATING CO. annonce aux public qu'elle a ajouté tous les arrangements nécessaires et qu'elle est maintenant prête à nettoyer les fosses de leurs d'aisance.

L'appareil dont elle se sert est le même qu'on emploie à New York, Washington, Baltimore et autres grandes villes du Nord. Il se compose d'une pompe, d'une bache hermétiquement fermée d'un accessoire à l'aide duquel le contenu des fosses est enlevé parfaitement, rapidement, sans qu'il y ait mauvaise odeur, le jour, aux heures de travail. Aucun bruit que pendant la nuit.

Pour plus de détails, s'adresser au No 52 de la poste.

La Compagnie exécute sans retard et à bas prix 15 mai—1m

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,

No. 54, RUE VIEILLE-LEVÉE....No. 53

(Entre Porte Bienville.)

Manufacture à vapeur de :

TABAC A FUMER ET A PRISER,

Et Importateur de :

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

13 déc—1an Nouvelle-Orléans.

DEMANDE D'AGENTS DANS TOUTES LES VILLES DU SUD, POUR LA CÉLÈBRE MACHINE A COUDRE, DE WEED.

La machine que on fait fonctionner le plus aisément, celle qui donne moins de bruit, le plus durable et la plus populaire de toutes les machines.

AVANTAGES EXTRAORDINAIRES.

S'adresser au WEED SEWING MACHINE CO. 1015 Canal, 3e Ste. de la rue du Canal.

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies.

Témoignage local.

NOUS soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle Orléans, avons fait l'essai de l'Anti Rheumatic Mixture, de M. W. L. Jurgensen, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous la recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce.

James Regan, propriétaire des écuries de No 134 de la rue Banacle.
Stephen Kranz, coin des rues Abnoncialos et Washington.
Charles Rocmer, propriétaire du magasin de sellerie du No 201 de la rue Tchoupitoulas.
A. Gelin de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Buhler, grocer, coin des rue Gén. Taylor et Magnolia.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Hern, 305 rue du Camp.
A. J. Weaks, 102 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 426 rue Dryades.
Eugene Erath, propriétaire de Pelican Bévery, No 322 rue Villeré.
George Wanscraupt, 128 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 305 rue Tchoupitoulas.
Jean Dersin, 95 rue Gaiarché.
Capt. Jas. A. Wylie, 305 rue St Charles.
Mme M. J. Brida, sage-femme, 324 rue Magazines.
Mme E. Giebrach, sage femme, 324 rue du Camp.
H. H. Finegan, jardinier en chef de la Jardinière, 17 mai—1an.

ATTENTION!!!

ATTENTION!!!

Jos. B. Hubbard

MARCHAND DE

MEUBLES

COIN

REMPARTS ET PERDIDO

Continue à écouler son stock.

Le public est invité à se pourvoir chez lui.

Les Meubles sont à la fois élégants et solides, parfaitement fabriqués et d'un fini achevé.

GRAND CHOIX DE

MEUBLES DE SALON,

De tout genre, composés de 7 à 10 pièces, faits ici ou recus des premières manufactures des Etats-Unis, à vendre par

JOSEPH B. HUBBARD.

Coin Remparts et Perdido.

AUSSI :

Sofas, Fauteuils, Berceuses, Chaises longues, Tables à ouvrage, Pupitres pour dames, Tables de milieu, Etagères avec Glaces françaises, Consoles, Bureaux.

L'attention publique est appelée sur l'assortiment de

CHAISES FINES EN OSIER

Fabriquées par Thonet frères, à Vienne, Autriche, et qui ont obtenu 36 médailles de première classe depuis 1851.

AUSSI—Sur un magnifique choix

—DE—

CHAISES DE LUXE

Dorées et ornées d'incrustations, venant de Paris, et destinées aux réceptions.

JOS. B. HUBBARD.

122 Remparts, coin Perdido.

MEUBLES DE

Chambres à Coucher

DE TOUTES SORTES

A DES PRIX TRES BAS.

Dessous de lits à ressorts des derniers et des meilleurs modèles.

PLUMES D'OIES

Prises d'oies vivantes (spécialité).

Echelles et Porte-Vêtements.

Meubles de salle à manger,
Meubles de Bibliothèque.
Meubles de Vestibule.
Meubles pour Cuisine.

VOYEZ PAR VOUS-MEMES.

VENEZ

TOUT EXAMINER CHEZ

JOS. B. HUBBARD.

122 Remparts, coin Perdido.

LOTERIES.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

A NUMERO SIMPLE.

Gros lot..... $100,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

(Incorporée le 8 janv 1868)

CAPITAL $1,

Devant être tiré en public, à la Nouvelle Orléans, le SAMEDI, 12 Juin 1875.

PLAN.

10,000 Billets.....Billets contenant $10

SOMME QUIS REMBOURSER EN PROPORTION.

1 lot de..... $100,000 est.....$100,000
1 lot de..... 25,000 est.....25,000
10 lots de..... 500 ont.....5,000
100 lots de..... 100 ont.....10,000
100 lots de..... 50 ont.....5,000

LOTS D'APPROXIMATION

9 approximations de $100 chacune pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $100,000 ont.....900

9 approximations de $50 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $50,000 ont.....450

Les 100 lots s'élevant à.....$145,350

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les deux gros lots auront droit à 15 lots approximatifs. Par exemple, si le billet No 1268 gagne le premier prix de $100,000, les billets Nos: 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1267, 1268, 1269 et 1270 auront droit à $100 chacun. Si le billet No 268 gagne le second prix de $50,000, les billets Nos 261, 262, 263, 264, 265, 267, 268, 269 et 270 auront droit à $50 chacun.

Billets entiers, $10; Demi-Billets, $5; Quarts de Billets, $2 50; Huitièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DEDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY

LOCK-BOX 692 P. O.

Nouvelle Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou billets enregistrer vos lettres. 1-V—72—1an

Second Tirage du Texas, de FOSTER.

$200,000 en or!

Maisons et terres.

POSITIVEMENT

LE

DERNIER AJOURNEMENT.

LE TIRAGE AURA LIEU POSITIVEMENT, A HOUSTON, TEXAS, Le 30 Juin 1875.

NOUS n'avons pas vendu tous nos billets à temps pour faire le tirage le 12 mai, mais nous sommes tellement sûrs d'en n'en rien vendre et nous désirons tellement donner une preuve de notre bonne foi que nous recevrons en paiement de billets des certificats de dépôts d'une des grandes banques des Etats-Unis—certifiants qu'il y a autant de fonds déposés à notre nom actuellement lorsque le tirage de Texas, de Foster, aura lieu.

Tous les lots sont payés en plein.

Plus de 50,000 acres de terres de choix, dans une position centrale, près du chemin de fer. 17 maisons, 20 lots en ville, parmi lesquels on trouvera un de $10,000 et un de $5,000. Tout ceci a été approuvé, notre entreprise. Nos nombreuses lettres de confiance. Demandez les circulaires; elles vous convaincront que nous méritons votre confiance et que nous remplissons nos billets aussitôt que le tirage a lieu. Prix des billets 12 pour $10. Nous n'avons aucun rapport avec d'autres entreprises de ce genre.

RECOMMANDATION.—Connaissant M. J. E. Foster depuis longtemps et ayant toute confiance en son honnêteté, nous recommandons ses billets loyalement, signés par le maire, l'hon. J. F. D. Wilson et le Conseil de ville.

Nous désirons que les parties intéressées s'adressent aux banques, aux négociants et au maître de poste de cette ville qui sont établis depuis 15 ans, et leur demandent des renseignements sur nous.

J. E. FOSTER, directeur,
A Houston, Texas.

Voir l'annonce de l'ajournement pour quelques jours, du second tirage du Texas, de Foster. Denai—5t V. 1

Chaussures.

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,

ERNEST CABAUD,

As No 52 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.

ANNONCE à ses amis et au public qu'en dépit des réponses à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine spéciale venant d'arriver de Paris et surpassant tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour dans le pays, tant pour la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail. Il a le plaisir de pouvoir remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Guêtres à dessus en peau de chèvres, marquées à la peau de vaches.....$5 50
Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau.....$4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait sur bois, vendu soi-disant pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à cheville en cuivre et qui est inférieur, au lieu, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.

15mai—1an M. CABAUD.

PREMIERE FABRIQUE DU SUD

De Chaussures à Vis.

133.....Rue Royale.....133

Entre St-Pierre et Toulouse.

Et 93 rue St-Charles.

PIERRE PAVIA,

INVENTEUR BREVETE ET FABRICANT de chaussures à Vis en tous genres, variétés inépuisables.

Elles ont obtenu la médaille d'or à la Foire de la Louisiane en 1872 et en argent en 1873.

8 avril—1an

Wm. H. SHEPARD,

196.....RUE DU CAMP.....198

Agent général pour la vente de la Machine à fourbir, patentée, de Pirrong.

Patente du 12 octobre 1874.

C'est la seule machine du monde qui prend l'eau sans drap ou sans éponge.

Elle nettoye et sèche le plancher avec une merveilleuse rapidité, sans qu'on ait besoin d'agenouiller, de se baisser ou de mettre la main dans l'eau sale.

Elle change le fourbissage—le plus désagréable des travaux du ménage—en une tache qui se fait en peu de temps et très aisément.

Elle est faite des meilleurs matériaux : elle dure et on garantit que l'acheteur en sera content.

A vendre par E. F. MOTON, QUEYROUZE & BOIS, STAUFFER, MACREADY & CO., RICE BROS & CO., W. C. SHEPARD & CO., MANUEL E. MOORE, BRIGGS, PAYNE & CO., SCHMIDT & ZIEGLER et un grand nombre d'autres maisons. 15mai—1an

Guérison de la Consomption,

Aux éditeurs de l'*Abeille*.

Messieurs, Veuillez annoncer à vos lecteurs que j'ai

Un remède souverain pour la Consomption, pour tous les maux de gorge et toutes les affections pulmonaires, que j'ai guéri des centaines de cas et donnerai

$1000.00

dans un cas où il ne serait pas de bien en marche. Ce remède principal des Sirops de Poitrine que je recevrai une fois, gratis. Et, j'indique que je le fera demander.

Veuillez adresser cette lettre à celles de vos connaissances qui souffrent de maux de gorge et de maladies de poumons et oblige.

Votre serviteur,
DR. V. P. HUNT,
Williamsburg, New York.

12 fév—1an

L. GIROT,

Tailleur et Marchand de Linge fait.

AU No 11 DE LA RUE DU CAMP,

informe sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment de marchandises du meilleur goût et de première qualité.

Chacun est invité à venir faire son choix pour le printemps prochain. On trouve tous les avantages dans l'établissement de M. GIROT : belle étoffe, coupe élégante et prix réduits pour du comptant. M. Girot lui-même coupe toute sa commande et garantit tout ce qu'il entreprend.

Son stock d'ameublement rembourré est actuel fort remarquable et il est offert à des prix selon le temps. 10 nov—1an

L. C. ARNY,

A l'ancien établissement

Pour la mise en bouteille,

Nos 126, 128 et 130 de la rue Bienville.

(ancien magasin de J. A. Shaw & Co.)

OFFRE A LA MISE EN BOUTEILLE

ALE TOUTE SORTE,
CIDRE & ALE DE GREMBER,
VIN : KIRCHNER et GORGERS WATERS.

Ale draught de l'importation de M. MARSHY de 10 cts. la chopine.

Ale et Porter en barriques, pour les marchands et hôteliers; ale, porter et cidre en bouteilles pour pique-nique, bouteilles et étiquettes en tous genres. 1juin—1an

DIVERS.

Pharmacie E. Delery,

RUE ST-LOUIS, 106.

Mr. E. DELERY à l'honneur d'informer le public qu'il vient de remplacer dans son établissement tout ce qui a été enlevé par les voleurs. Il prévient les Marchands de Liquides qu'il ne vendra pas au-dessous de ceux de Mr. Dient et dont on a pu se procurer. Mr. E. DELERY est le seul pharmacien qui ait pu se procurer du sang, une pompe aspirante et tout ce qui est nécessaire pour le service de la pharmacie. Il prévient que ceux qui ont été volés ne pourront se procurer ces objets que chez lui. Il a 1 pompe aspirante, 1 pompe refoulante, 1 pompe à 4 tuyaux, 1 pompe à 2 tuyaux, 1 pompe à 1 tuyau, 1 pompe à 1 tuyau, 1 pompe à 1 tuyau